

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi premier juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de
convocation :
24 juin 2026

Mis en ligne :

08 JUIL. 2026

Nombre de
Conseillers en
exercice : 29

Présents : 26
Votants : 29
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BONNAFOUS Catherine, BROSSAULT Pascal, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, COURTEILLE Marie-Estelle, DA CUNHA Manuel, EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn, FERCHAUD François, GAIO Sandrine, GAULTIER Anthony, GAUTHIER Rozenn, JACQUES Gaylord, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PAISANT Anicette, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VIGNAU-LAULHERE Hélène ;

Procurations de vote et mandataires : BLIN Stéphane ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, SOUQUET Éric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Madame Catherine BONNAFOUS est nommée secrétaire de séance.

Mme Hélène RIGAL, Responsable du service Ressources Humaines, Co-Directrice Générale des Services par intérim assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 24 juin 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N°3

Délibération n°2026-075. ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Adhésion au réseau BRUDED

Rapporteur : Jean-Luc COUDRAY

L'association BRUDED est un réseau de partage d'expériences des collectivités engagées dans l'aménagement et le développement local durable.

Créée en 2005, elle compte aujourd'hui plus de 277 communes adhérentes.

L'adhésion à ce réseau permet un échange d'expériences, de s'appuyer sur les réussites d'autres territoires et d'éviter les écueils rencontrés lors de projets menés par les autres collectivités.

Pour l'année 2026, les actions du réseau porteront notamment sur :

- La maîtrise des consommations et la production d'énergies renouvelables,
- La végétalisation des espaces publics,
- L'organisation et la conduite de projets durables.

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de la Ville de Thorigné-Fouillard de favoriser le développement d'actions contribuant à la sensibilisation à la nature et au respect du vivant.

Madame Rozenn SIMON, chargée d'animation territoriale Ouest-Ille-et-Vilaine de Bruded, viendra présenter l'association.

VU la charte du réseau BRUDED,
VU les statuts du réseau BRUDED.

Après en avoir délibéré par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (DEGUILLARD Julie, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëticia), **le Conseil municipal décide**

D'AUTORISER l'adhésion pour la durée du mandat de la commune de Thorigné-Fouillard à l'association BRUDED pour un coût à titre indicatif pour l'année en cours, de 0.36 € par habitant, soit, à titre indicatif pour 2026, 3 205.80€ ;

DE DESIGNER Monsieur Jean-Luc COUDRAY, représentant titulaire et Monsieur Etienne MAINGUET, suppléant ;

DE DIRE que les crédits nécessaires au financement de cette adhésion seront inscrits au budget de la commune ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Benoît CLAUDON

